CRITÈRES DE SÉLECTION
Tir à l'arc – Universiades 2027

CHUNGCHEON (CDS) : 1er au 12 août 2027

Compétition Tir à l'arc : 07 au 11 août 2027
Nombre d'archers maximum par catégorie : 3

CONDITIONS POUR POUVOIR PARTICIPER À LA SÉLECTION

Pour être sélectionnable, chaque archer devra :

- **Être licencié à la FFSU et à la FFTA en 2027 ;**
- **Être de nationalité française ;**
- **Être inscrit en Cycle Universitaire 2026-2027 ou avoir obtenu un diplôme Universitaire en 2026 ;**
- **Être né(e) entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2009 ;**
- **Posséder un passeport valide 6 mois après la date des JMU ;**
- **Participer à un Championnat de Ligue FFSU et/ou au Championnat de France Universitaire individuel les 04 et 05 février 2027 à NANCY (Grand Est) SAUF diplômés 2026 ;**
- **Faire acte de candidature auprès de la FFSU en utilisant le formulaire 👉 https://form.jotform.com/243232061458350 prévu à cet effet avant le 1er février 2027 inclus** (un accusé de réception électronique sera envoyé à chaque archer concerné).
- Un dossier administratif sera envoyé à chaque candidat à la sélection. Ce dossier dûment complété, devra impérativement être retourné à la FFSU, au plus tard **le 18 mai 2027** (cf. adresse email ci-dessus).

Contact FF Sport U pour solliciter un accompagnement dans la démarche :

Nicolas GUERIN nguerin@sport-u.com tél : +33 7 55 63 47 96

Le mode de sélection consiste à réaliser, sur une compétition de TAE (2 x 70m sur blason de 122cm pour les Arcs Classique, 2 x 50m sur blason de 80cm (5 – X) pour les Arcs à Poulies), inscrite au calendrier de la FFTA ou de la WA*, entre le **lundi 22 mars et le lundi 14 juin 2027**, **au moins une fois** le minima de performance ci-dessous :

	Minima de Performance
	70 mètres
Arc classique Femme	**655 pts**
Arc classique Homme	**670 pts**
	50 mètres
Arc à poulies Femme	**690 pts**
Arc à poulies Homme	**700 pts**

***** *Seuls les scores figurant au classement national seront pris en compte*

Sera automatiquement sélectionné aux Universiades 2027, l'archer premier au classement à **la moyenne sur 3 scores** durant la période de sélection et ayant réalisé **le minima de performance**. En cas d'égalité, le meilleur score puis le deuxième puis le troisième meilleur score réalisé sur la période seront pris en compte pour départager les archers ex aequo.
Le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France universitaire, la sélection pourra être complétée parmi les archers ayant participé au processus de sélection.

En outre, le comité de sélection saura prendre en compte d'éventuels impondérables.

Par catégorie, **3 archers maximum** peuvent être sélectionnés.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la CMN FFSU/FFTA.

Les archers sélectionnés en équipe de France s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux en charge de l'équipe de France universitaire, jusqu'à la fin de la compétition. Ce programme sera communiqué avant le début de ce processus de sélection.

La sélection définitive sera arrêtée par la Commission de sélection le
Le 18 juin 2027 à 12H00.

DATES PRÉVISIONNELLES :

Regroupement au plus tard le 03 août 2027

Départ pour la Corée du Sud le jour même.

Retour au plus tard le 13 août 2027.

Ces dates peuvent être ajustées en fonction des contraintes de transport.

Contact FF Sport U pour solliciter un accompagnement dans la démarche :

Nicolas GUERIN nguerin@sport-u.com tél : +33 7 55 63 47 96